



➤ RENDEZ-VOUS TERRITORIAL

Retrouvez toute l'offre de formation sur

WWW.CNFPT.FR



Télétravail dans les collectivités territoriales : impacts sur l'organisation, le management et la performance.

Date : mardi 23 juin 2015 de 9h à 17h.

Lieu : Délégation Rhône-Alpes Lyon

Code : TELET003

Problématique : Trois ans après la promulgation des textes instaurant un cadre juridique pour le télétravail (lois Warsmann et Sauvadet de mars 2012), les initiatives foisonnent au sein des collectivités territoriales, alors même que les effectifs concernés demeurent relativement faibles.

Croisement d'enjeux sociétaux important, cette nouvelle forme d'organisation constitue un défi humain et organisationnel à relever pour les collectivités territoriales. Son instauration implique de nouvelles pratiques managériales et suscite de nombreuses interrogations chez les employeurs, managers et candidats au télétravail.

L'actualité du sujet a été relancée par le projet d'accord-cadre, non signé à ce jour, sur la qualité de vie au travail dans la fonction publique, dont l'axe 2 se propose d'encadrer et encourager des modalités particulières d'organisation du télétravail, en tant qu'outil pour mieux articuler vie personnelle et vie professionnelle.

Objectifs :

- Analyser les étapes et les conditions de réussite d'une démarche d'introduction du télétravail au sein d'une collectivité territoriale.
- Prendre connaissance d'expériences de collectivités territoriales s'étant engagées dans une démarche de télétravail et disposant d'un recul suffisant pour présenter des données pertinentes.

CNFPT Rhône-Alpes Lyon - 18 rue Edmond Locard - 69005 LYON
Privilégiez les transports en commun, le stationnement sur place est limité

Programme :

- La définition et le cadre juridique du télétravail en collectivité territoriale.
- Le cadre d'introduction du télétravail en collectivité territoriale : motivations, étapes, panorama technique, coûts, questions spécifiques (contrôle, rythme, ...).
- L'évaluation de l'impact du télétravail, sur l'organisation, le management et la performance.
- Les clés de réussite d'un projet de télétravail.
- Des témoignages de collectivités.

Publics : DGS, DGA, DRH, cadres en charge d'un projet de télétravail, managers en situation d'encadrer un agent télétravailleur, agents en télétravail, représentants du personnel.

Intervenants :

- Pascal RASSAT, consultant et formateur spécialisé sur le télétravail, cabinet CITICA.
- Georges PASTORET, Responsable de la mission Etudes RH, Conseil départemental de l'Hérault.
- Christophe CELLARIER, Chef du service Prospective, numérique et Cyber Cantal services, Conseil départemental du Cantal.

Contacts CNFPT :

Sylvie RICCI – Assistante formation - Tél : 04 72 32 43 97 – courriel : sylvie.ricci@cnfpt.fr

Céline CANALS – Conseillère formation — courriel : celine.canals@cnfpt.fr

Modalités d'inscription et logistique :

Les inscriptions sont faites obligatoirement par la plateforme d'inscription en ligne <https://inscription.cnfpt.fr/>. Prendre contact avec votre service formation.

Les frais de transport sont à la charge des collectivités. La restauration sera assurée par le Cnfpt.

Les participants seront acceptés dans la limite des places disponibles. Une information sera communiquée 8 jours avant.